

Mésentente entre filières pour infirmières

SANTÉ Les professionnels du brevet réagissent à la proposition de réforme des études

Dans *Le Soir* du 16 mai, les infirmières (AI) demandaient que la formation en Belgique soit uniformisée. En effet, aujourd'hui, il y a deux possibilités de devenir infirmière : soit via l'enseignement supérieur de type court (en 3 ans) soit via l'enseignement secondaire (en 3 ans aussi). Cette seconde voie est appelée le brevet.

Le 12 mai, lors du congrès ACN/FNIB (association belge des praticiens de l'art infirmier/Fédération nationale des infirmières de Belgique), une pétition a été remise aux politiques présents pour demander que « le titre d'infirmier responsable de soins généraux soit réservé à un infirmier bachelier de niveau 6 ».

Cela a bien sûr fait réagir les acteurs du brevet. Ainsi, « résumant la pensée de ses collègues », Michel Demoitié, directeur de l'IESCA indique que « depuis quelques semaines, certaines personnes tentent de faire croire que les infirmiers hospitaliers sont de simples exécutants, incapables de réflexion. Non seulement c'est faux mais c'est faire preuve d'une méconnaissance profonde du niveau d'exigence des études d'infirmier hospitalier (appelé aussi brevet) ».

Et de poursuivre : « Je ne dis pas qu'il ne faut pas réformer

mais il faut le faire en se mettant autour d'une même table. Les exigences européennes, auxquelles, il faut le signaler, les deux formations infirmières d'aujourd'hui ne répondent pas, amènent également les directions de l'EPSC (enseignement professionnel complémentaire, NDLR) à réfléchir à une redéfinition des formations en soins infirmiers en concertation avec le monde professionnel et les différents niveaux d'enseignement ».

Créer une passerelle

La proposition est de « passer par une période transitoire durant laquelle les deux formations pourront augmenter le nombre d'heures de stage et le nombre d'heures de cours. Et aussi mettre en place une passerelle entre les deux formations, accessibles déjà après une année de brevet. Il faut permettre l'ascenseur social. Ces propositions ont déjà été discutées entre les différents établissements de secondaire complémentaire mais pas encore avec les hautes écoles », affirme le directeur de l'IESCA.

Pour lui, il ne s'agit pas de deux formations différentes mais bien de « deux voies pour accéder à un même titre ».

Contactée, Cécile Dury, vice-

présidente de la Fédération européenne des enseignants en sciences infirmières (Fine) maintient ses propos. Et répond : « Se mettre autour de la table ? Cela a été fait et continue d'être fait. Monsieur Demoitié relaye les inquiétudes présentes dans le secteur mais il faut prendre ses responsabilités dans le respect de tous. C'est une question de santé publique. Il ne peut pas dire que le niveau d'exigence est équivalent entre les deux formations. On peut faire la démonstration par l'absurde : à quoi cela servirait de financer l'enseignement de type supérieur sinon ? » ■

VIOLAINE JADOUL